

Rédaction et Administration:

14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne 20 Pl.

RECLAMES

La ligne 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences & l'Etranger.

Le Lorrain

Directeur politique: H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with 2 columns: Duration (Trois mois, Six mois, Un an) and Location (Ville de Metz, Alsace-Lorraine, Franco). Prices range from 3.30 M to 36 fr.

En vente à PARIS A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

L'abondance des matières nous oblige à remettre la suite de notre feuilleton au prochain numéro.

„Ce serait un bonheur si le sang coulait“

Pauvre pays que le nôtre, maintenant! L'Empire veut affamer l'Alsace-Lorraine, dit M. le député Jung, de Metz, et, à la fin de novembre dernier, M. le colonel von Reutter aurait voulu la saigner! « Ce serait un bonheur, a-t-il dit, si le sang coulait ».

Au nom de l'humanité, de la civilisation chrétienne et de notre pays, nous protestons de toutes nos forces contre l'état d'esprit, contre la mentalité dont témoigne cette brutale parole.

Je ne veux pas examiner ici l'antagonisme aigu des autorités civiles et des autorités militaires, ni en rechercher les causes: c'est l'affaire du gouvernement. Je ne veux pas non plus étudier à la loupe les contradictions des témoins civils et des témoins militaires.

Les militaires sont-ils les maîtres de la rue et de tout? Un officier a-t-il le droit de faire charger des mitrailleuses et des fusils contre des gamins qui rient? Le droit n'existe-t-il que pour les militaires? L'Empire, les citoyens, les députés, les sénateurs, ont-ils le droit de prononcer une parole à résonnance aussi immorale que celle-ci: « Ce serait un bonheur si le sang coulait! »

On assure que M. de Reutter est un gentilhomme et qu'il est de haute et bonne éducation. Eh! je n'en doute pas, mais c'est une raison de plus pour moi de regretter davantage ses gestes et ses paroles: comme homme, comme produit d'une haute civilisation, il n'aurait pas parlé ainsi et il aurait de la vie humaine une autre idée et un autre respect.

M. de Bulach a répondu un peu au petit bonheur aux critiques politiques des socialistes en ce qui touche les permis de chasse, la police des étrangers, la question du désarmement, les affaires de navigation.

Puis, M. Koehler a justifié le point de vue du gouvernement dans une série de questions financières.

Nous avons entendu ensuite les quatre orateurs des groupes, MM. Hauss, Zimmer, Peirotes et Donnevert, dans leurs appréciations sur la politique générale du gouvernement. Il était entendu que l'affaire de Saverne ne serait pas abordée; cependant elle revenait sans cesse sous une forme indirecte.

M. de Bulach a répondu un peu au petit bonheur aux critiques politiques des socialistes en ce qui touche les permis de chasse, la police des étrangers, la question du désarmement, les affaires de navigation.

M. Zimmer a surtout fait le procès de l'ingérence des militaires dans nos affaires politiques, de la maladresse dont a fait preuve l'administration militaire vis-à-vis des populations, des tendances qui se manifestent en faveur d'un nouveau régime d'exception.

Un renouvelant notre protestation, nous demandons à notre Parlement de nous protéger contre « le bonheur du sang versé » par le colonel de Reutter ou par d'autres, et de faire entendre au gouvernement qu'il serait temps de faire pénétrer un peu plus de mesure dans la mentalité de Messieurs les Militaires: nous sommes citoyens de l'Empire autant qu'eux et les balles que nous payons pour leurs fusils ne sont pas pour nos gamins qui ont l'air de rire dans la rue.

Quel que soit le jugement à intervenir, la parole est maintenant à notre Parlement, et nous avons confiance en lui.

II. C.

La Journée

Hier s'est ouverte à Berlin la session de la Diète de Prusse. Dans le discours du trône dont M. de Bethmann-Hollweg a donné lecture, il a annoncé une série de réformes.

M. Caillaux a introduit pour 50 millions d'économies dans le budget.

Au Maroc, le caïd Anflous a fait sa soumission et l'agitateur El-Hibba, ancien rival de Moulai-Hafid, a subi une défaite.

En Angleterre, M. Chamberlain abandonne la politique pour des raisons de santé.

Dans le milieu diplomatique, on s'attendait à ce que les ambassadeurs de la Triple-Alliance présenteraient leur réponse à la note anglaise hier après-midi. Si cette réponse est favorable, il est vraisemblable que les puissances de la Triple-Entente consentiront à notifier à la Grèce leur décision en ce qui concerne la frontière méridionale de l'Albanie.

Le gouvernement ottoman continue ses efforts pour relever la marine de guerre. La question des réformes en Arménie a fait un nouveau pas vers la réalisation.

M. Venizelos, président du Conseil de la Grèce, est arrivé hier soir à Rome.

Landtag d'Alsace-Lorraine

Strasbourg, 8 janvier.

La deuxième Chambre a terminé aujourd'hui la discussion générale du budget. Le groupe progressiste n'avait pas encore fait connaître son attitude vis-à-vis de la question financière et budgétaire. C'est M. Wolf qui s'était chargé de cette mission.

Cet appel a amené M. le baron Zorn de Bulach sur le terrain. Lui aussi est partisan de l'union nécessaire, mais il ne dit pas comment il l'entend. Ou plutôt il la comprend comme un appui à apporter au gouvernement.

M. de Bulach a répondu un peu au petit bonheur aux critiques politiques des socialistes en ce qui touche les permis de chasse, la police des étrangers, la question du désarmement, les affaires de navigation.

Puis, M. Koehler a justifié le point de vue du gouvernement dans une série de questions financières.

Nous avons entendu ensuite les quatre orateurs des groupes, MM. Hauss, Zimmer, Peirotes et Donnevert, dans leurs appréciations sur la politique générale du gouvernement.

M. Zimmer a surtout fait le procès de l'ingérence des militaires dans nos affaires politiques, de la maladresse dont a fait preuve l'administration militaire vis-à-vis des populations, des tendances qui se manifestent en faveur d'un nouveau régime d'exception.

Un renouvelant notre protestation, nous demandons à notre Parlement de nous protéger contre « le bonheur du sang versé » par le colonel de Reutter ou par d'autres, et de faire entendre au gouvernement qu'il serait temps de faire pénétrer un peu plus de mesure dans la mentalité de Messieurs les Militaires: nous sommes citoyens de l'Empire autant qu'eux et les balles que nous payons pour leurs fusils ne sont pas pour nos gamins qui ont l'air de rire dans la rue.

Quel que soit le jugement à intervenir, la parole est maintenant à notre Parlement, et nous avons confiance en lui.

II. C.

La Journée

Hier s'est ouverte à Berlin la session de la Diète de Prusse. Dans le discours du trône dont M. de Bethmann-Hollweg a donné lecture, il a annoncé une série de réformes.

prendre la parole et la discussion générale a été terminée ainsi.

La nomination des différentes commissions s'est faite d'une manière très expéditive. On s'était entendu d'avance sur les noms à proposer et les bureaux à désigner.

La Chambre s'est ajournée à mardi pour la discussion des interpellations sur Saverne.

DEUXIEME CHAMBRE Séance du jeudi 8 janvier.

La séance est ouverte à 2 h. 45. Présidence, M. le 1^{er} Ricklin. Secrétaire, MM. Gilliot et Zimmer.

Au banc du gouvernement: M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat; Petri, Mandel et Koehler, sous-secrétaires d'Etat.

Demande de poursuites contre M. Hessemann. M. le Président annonce qu'une demande en autorisation de poursuites contre M. Hessemann, député de Rohrbach, est parvenue au bureau de la Chambre. (Exclamations.) La Chambre décide de refuser l'autorisation.

Le procès du colonel de Reutter. — Un escadron de hussards prêt à intervenir à Strasbourg. M. Behle, député socialiste, pose une question au gouvernement. Est-il exact, demande-t-il, qu'un escadron de hussards ait été tenu prêt à Strasbourg afin de marcher, le cas échéant, contre la foule devant le Palais de justice?

M. Koehler a fait un exposé de la situation financière et budgétaire. Il a souligné les difficultés de l'Etat et les efforts du gouvernement pour réduire les dépenses.

M. Wolf a répondu aux questions de M. Behle. Il a expliqué que les hussards étaient prêts à intervenir en cas de troubles civils, mais qu'ils n'ont pas été utilisés.

M. Koehler a continué son exposé sur la situation financière. Il a mentionné les contributions directes et indirectes, et les efforts pour améliorer l'industrie et l'agriculture.

M. Zimmer a souligné les difficultés de l'Etat et les efforts du gouvernement pour réduire les dépenses.

M. Hauss a répondu aux questions de M. Zimmer. Il a souligné les efforts du gouvernement pour améliorer l'industrie et l'agriculture.

M. Peirotes a souligné les difficultés de l'Etat et les efforts du gouvernement pour réduire les dépenses.

M. Donnevert a souligné les difficultés de l'Etat et les efforts du gouvernement pour réduire les dépenses.

M. Hauss a répondu aux questions de M. Donnevert. Il a souligné les efforts du gouvernement pour améliorer l'industrie et l'agriculture.

M. Zimmer a souligné les difficultés de l'Etat et les efforts du gouvernement pour réduire les dépenses.

tionnement industriel méritent tout encouragement. Une subvention plus élevée aurait dû être prévue pour la Chambre des artisans.

Dans le domaine de l'agriculture il est regrettable que le Syndicat agricole de la Basse-Alsace n'ait pas modifié ses prescriptions relatives aux mesures préventives contre les accidents.

La situation des viticulteurs mérite tout intérêt; il est heureux que le gouvernement s'occupe de cette grave question.

Suivent quelques observations sur le budget extraordinaire. Le montant de la dette publique n'est pas exagéré. Notre gouvernement est très prudent quand il s'agit de contracter des emprunts.

Les progressistes prendront position vis-à-vis de différentes questions auxquelles on a touché, surtout en ce qui concerne les consulats étrangers. Ils prendront part, en particulier, au règlement de la question des traitements du clergé mais uniquement à la condition que les ressources soient fournies par un impôt culturel.

M. Wolf parle encore des projets de loi annoncés par le gouvernement; il regrette qu'on n'ait pas jugé à propos de prévoir un projet en faveur des directrices des salles d'asile, question qui présente un caractère urgent.

La Chambre a demandé au gouvernement de lui soumettre une loi organique sur les fonctionnaires; tous les autres Etats ont réglé cette question qui est urgente en Alsace-Lorraine.

Pourquoi ne prévoit-on pas des délégations ou comités de fonctionnaires comme ils existent dans différents pays? M. Koehler a fait appel à l'union nécessaire.

Nous sommes partisans de cette union, nous regretons l'esprit de parti en arrière (Bravos.) dans l'intérêt supérieur du pays. Nous souhaitons que les ministres politiques fassent aussi appel à cette union nécessaire; quand cette union sera réalisée, on pourra envisager l'avenir avec confiance.

DECLARATION DU CHEF DU GOUVERNEMENT

M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat, a la parole. (Marques d'attention.) Je m'associe pleinement aux paroles prononcées en dernier lieu par M. Wolf.

(M. Welterlé: Dans ce cas vous ne resterez plus longtemps au pouvoir.) M. le baron Zorn de Bulach. — M. Welterlé, je sais que ce serait à votre désir le plus intime. (M. Welterlé: Nullement.)

Les remarques de M. Welterlé ne peuvent m'être que très agréables. (Bruit. Cloche du Président.) Je répète ce que j'ai dit: Je m'associe pleinement aux paroles de M. Wolf. Je ne vois pas pourquoi une entente ne pourrait pas s'établir entre le gouvernement et la représentation du pays.

Le gouvernement a sans cesse représenté les intérêts du peuple alsacien-lorrain d'après les lois. Je profite de l'occasion pour répondre à quelques observations de M. Behle.

M. Behle a fait allusion aux rapports entre le gouvernement et les autorités militaires. Il a parlé d'un gouvernement occulte, de la dépendance du gouvernement vis-à-vis de son parlement. (M. Welterlé interrompt.)

Le gouvernement n'a pas failli à sa tâche. Il a rempli son devoir en toute indépendance et avec l'énergie nécessaire. Il faut admettre que la situation du gouvernement d'Alsace-Lorraine n'est pas facile.

Le fait que vous tenez compte des difficultés qui existent quand vous appréciez la situation. Secondez le gouvernement pour lui aider à surmonter les difficultés et les choses n'en iront que mieux. J'abandonne ce domaine; nous aurons l'occasion de parler ultérieurement de cette affaire. Et on ne se gênera pas. (M. Brom interrompt.)

nera à quelques observations générales. L'accroissement du rendement des forêts est absolument compatible avec une exploitation économique des forêts.

La question de l'indemnité pour les droits de douane est toujours encore l'objet de pourparlers. Elle est difficile. Le gouvernement n'a pas modifié son attitude. Il fera de son mieux pour obtenir tout ce qui est possible.

Un de ces messieurs a dit qu'il y a là un scandale et un autre que c'était une injustice criante. Ces reproches sont exagérés et non justifiés. Aujourd'hui on procède conformément à la Constitution. Tous les Etats confédérés touchent moins qu'ils ne dépensent; l'Alsace-Lorraine est moins bien partagée que les autres. Il faut modifier la situation. (M. Emmel interrompt.)

M. Jung a cru qu'on pourrait augmenter les recettes prévues au budget. Cela n'est pas possible. Nos prévisions sont déjà très élevées.

On a demandé pourquoi le gouvernement a donné son assentiment à l'impôt sur l'accroissement de la fortune. Le Reichstag avait adopté une résolution déclarant que les dépenses militaires devaient être couvertes par un impôt sur l'accroissement de la fortune. Nous avons dû nous rallier à cet impôt parce que sans cela on nous enlevait tous les droits de succession ou bien l'impôt sur la fortune, et notre situation alors n'en eût été que plus précaire.

M. Koehler parle encore de la dette de l'Alsace-Lorraine, de l'augmentation des traitements du clergé; sur cette dernière question il déclare qu'il n'a pas voulu dire que cette augmentation devait être réalisée par des pénalités additionnelles.

Au sujet des autres vœux émis hier et aujourd'hui par les députés, il dit que ces vœux sont partagés par le gouvernement.

Avant que la discussion ne soit continuée, M. le Dr Ricklin prie les orateurs de ne pas soulever la question de Saverne dont on s'occupera la semaine prochaine.

M. HAUSS, du Centre.

On a reproché au gouvernement de ne pas avoir présenté différents projets. Il faut qu'on s'occupe de tous ces projets et le temps manquant. Il faudrait que le gouvernement convoque le Landtag plus tôt, les deux Chambres ne devraient pas s'ajourner.

Ensuite les projets devraient être mieux répartis selon les besoins. Un de ces projets serait celui qui a trait à la simplification de l'administration. Le gouvernement n'a pas encore de propositions positives à faire. C'est sans doute l'opposition du Conseil général de la Lorraine qui a motivé l'attitude du gouvernement; mais cette question est du ressort de l'assemblée législative. Dans cette assemblée il y a une forte majorité en faveur de la suppression des préfetures.

On a parlé de gouvernement occulte. Je ne veux pas aborder cette question pour le moment en tant qu'il s'agit d'une ingérence des militaires. Mais est-ce que les présidences de département n'exercent pas aussi un gouvernement occulte?

Le reproche que l'on fait aux jeunes de vouloir bouleverser tout ce qui existe aujourd'hui n'est pas fondé. Dès 1874 on était d'accord pour demander au Reichstag la suppression radicale des présidences de département en Alsace-Lorraine.

M. Hauss rappelle ce qui s'est passé à cette époque. Une motion avait été soumise à la commission du budget du Reichstag en vue de supprimer les préfetures comme superflues et en raison des dépenses qu'elles occasionnent. Le gouvernement était disposé à envisager la proposition. Mais on n'a pas avancé d'un pas. Les notables sont intervenus en faveur des préfetures. Nous n'avons pas à tenir compte de ces intérêts de clocher et nous devons tâcher de réaliser ce qui était projeté.

Au mois de juillet 1912 la Chambre avait décidé qu'un drapeau devait être accordé à l'Alsace-Lorraine; les couleurs et la disposition en sont connues. Le 27 mars 1913 j'ai demandé au gouvernement ce qu'il était advenu de cette question du drapeau. On m'a répondu que des objections de nature héraldique s'élevaient. Il y a sept mois de cela. La réponse de Berlin a dû arriver; on dit que la décision de la plus haute autorité est un refus absolu. Ce serait infiniment regrettable. (Exclamations.)

Qu'est-il advenu du vœu exprimé par la Chambre demandant la création d'une Chambre des comptes pour l'Alsace-Lorraine en remplacement de la Cour des comptes de Potsdam? Le Landtag d'Alsace-Lorraine est seul compétent dans cette question. On nous a promis un mémoire qui ne nous est pas encore communiqué. Il faut que nous sachions si nous pouvons créer un nouvel organisme indépendant pour l'Alsace-Lorraine.

Au sujet du budget, M. Hauss exprime des regrets qu'on n'ait pas prévu une augmentation du nombre des juges du tribunal régional à Strasbourg. Les affaires s'accumulent et ne peuvent plus être tranchées. Les justiciables en souffrent en tout premier lieu. Répondant à M. Behle, M. Hauss dit que le Centre n'est aucunement embarrassé de ce que les socialistes présentent une motion sur les sans-travail; le Centre sera tout à fait du côté des socialistes. M. Hauss est d'accord avec M. Wolf dans la première partie de son discours. Mais à quoi servent tous les beaux discours si les partisans de M. Wolf au Reichstag sont d'un autre avis?

Aujourd'hui et jours suivants:
GRANDE VENTE DE TOILES
 et Articles de Blanc
MAILLARD & BOISELLE
METZ

29-31 et 33 - Place Saint-Louis - 29-31 et 33

Occasion Exceptionnelle pour Trousseaux

Tous les articles mis en vente sont de qualité irréprochable et garantis à l'usage malgré la modicité du prix

Première Série

Première Série

Toile blanche	mi-fil, bonne qualité, pour oreillers et traversins, largeur 60 cm	le mètre M	0.45
Toile blanche	mi-fil, qualité superbe pour oreillers et traversins, largeur 60 cm	le mètre M	0.50
Toile crémée	mi-fil, extra solide, pour oreillers et traversins, largeur 60 cm	le mètre M	0.50
Toile crémée	mi-fil, très durable pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.58
Toile blanche	mi-fil, très bonne qualité pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.55
Toile crémée	mi-fil, qualité extra, pour draps de lits, largeur 100 cm	le mètre M	0.75
Toile blanche	mi-fil, (Blanc de Pré) très belle pour draps de lits, largeur 100 cm	le mètre M	0.88
Toile blanche	mi-fil, (Blanc de Pré) très belle pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.65
Toile coton	blanc ménage, pour draps sans couture, largeur 180 cm	le mètre M	1.35
Toile blanche	mi-fil, Extra forte pour draps sans couture, largeur 200 cm	le mètre M	1.55
Toile blanche	mi-fil, (Blanc de Pré) pour draps sans couture, largeur 200 cm	le mètre M	1.75
Toile ménage	pur fil, Lessivée, pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.75
Toile ménage	pur fil, Lessivée pour draps de lit, largeur 100 cm	le mètre M	0.95
Toile blanche	pur fil, (qualité fine) pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	1.12
Toile blanche	pur fil, Solidité garantie pour draps sans couture, largeur 200 cm	le mètre M	2.60
Toile blanche	pur fil, très belle qualité pour draps sans couture, largeur 220 cm	le mètre M	2.95
Toile blanche	pur fil, belle qualité pour traversins, largeur 60 cm	le mètre M	0.92
Toile blanche	pur fil, très belle qualité pour oreillers, largeur 70 cm	le mètre M	1.00
Croisé blanc moltoné	(finette) pour chemises et pantalons de dames, largeur 80 cm	le mètre M	0.55
Cretonne blanche	bonne qualité, pour oreillers et traversins, largeur 60 cm	le mètre M	0.40
Cretonne blanche	forte pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.40
Cretonne blanche inusable	pour chemises, largeur 80 cm	le mètre M	0.55
Renforcé blanc	(Madapolam) blanc d'Alsace pour chemises et pantalons de Dames, largeur 80 cm	le mètre M	0.42
Serviettes de table	en beau Damassé mi-fil dessins variés dimension 60/60 cm	la serviette M	0.30
Serviettes de table	Damassé 1/2 fil dessins Jacquard (occasion) dimension 65/65 cm	la serviette M	0.42
Serviettes de table	Damassé pur fil, dessins nouveaux, dimension 70/72 cm	la serviette M	0.80
Taies d'oreillers festonnées	bonne cretonne blanche dimension 70/70 cm	la taie M	0.95
Drap de lits	ourlet à jour belle qualité 1/2 fil blanc dimension 160/250 cm	le drap M	4.40
Nappes encadrées	Damassé 1/2 fil dessins Jacquard très jolis, dimension 150/200 cm	la nappe M	4.40
Nappes Soleil	(nouveau) jolis tissus crêpe blanc (dessins: fleurs et fruits) extra, grand teint, dimension 130/160 cm	la nappe M	5.75
Essuie-mains	tissu gaufré blanc encadré rouge, franges, dimension 50/100 cm	l'essuie-mains M	0.50
Essuie-mains	beau granité blanc encadré rouge, avec attache, dimension 50/100 cm	l'essuie-mains M	0.42
Essuie-mains	tissu éponge écru avec rayures rouge et bleu, dimension 42/85 cm	l'essuie-mains M	0.30
Essuie-mains	tissu éponge blanc, très fourni, encadré rouge, franges dimension 50/100 cm	l'essuie-mains M	0.70
Torchons de cuisine	bonne qualité, carreaux rouges et blancs, et bleus et rouges avec attache, dim. 60/80 cm	le torchon M	0.30
Mouchoirs de poche	blanc (Madapolam) prêt à l'usage depuis:	le mouchoir ourlé	0.18

Piqués, Brillantés, Damassés, Finettes, Rideaux, Mouchoirs Dessus de lits, Tapis de tables, Descentes de lits, Couvertures, etc., etc.

Coupons - Soldes - Occasions

En dehors de cette **Vente spéciale à bas prix**, nous rappelons à notre honorable clientèle que **tous les articles** en:

Lainages, Flanelles, Cheviots, Molletons, Futaines, Tricots, Caleçons
 Gilets de santé, Vareuses, Pélerines, Pantalons

seront vendus à des **prix d'un bon marché extraordinaire.**

Tous les Vendredis: Grande Vente de Coupons

Inventions

Je cherche pour industriels et capitalistes à protéger financièrement ou acquérir inventions ou idées, au comptant ou par licence. J'entrepris en outre l'étude de dessins brevétés, descriptions, ainsi que les inscriptions de brevets pour échantillons d'essai et marques déposées, au pays et à l'étranger, l'exécution de dispositions, à prix modérés. Examen sur les dispositions à être breveté, et renseignements gratuits.

Ingenieur KATZ,
 Kaiserwilhelmst. 39, Ludwigshafen-s.-Rh.

AVIS

J'ai l'honneur d'informer l'honorable public de Kurzel et environs, que je me suis rendu acquéreur de la
Pharmacie de Kurzel
 à partir du 1. Janvier 1914.

135 8 **E. WULLY**
 PHARMACIEN
 Téléphone n° 10



Pourquoi
 n'ai-je pas écouté mes camarades et ne me suis-je pas adressé à la Maison de confiance

AULNER-THIERY
 METZ - Rue des Clercs, 11
 La plus importante maison de cycles et accessoires de cycles. 129-5
 Choix immense

SCHNEIDER Frère & Sœur

Ancienne Maison Robinet Aîné
 Fondée 1785
METZ

Place Saint-Louis, 40 Téléphone 1356

Chaudronnerie industrielle
 Chauffage central de tous systèmes
 Installation de buanderies et cuisines à vapeur
 pour communautés hôpitaux et hôtels
 Robinetterie pour eau, gaz et vapeur
 Installations hygiéniques
CHAUFFAGE D'ÉGLISES

Salle du Terminus, le 12 janvier à 8 h. du soir.
 Conférence unique en langue allemande par **ROALD AMUNDSEN**
Mon exploration au Pôle Sud
 avec projections et reproductions cinématographiques
 d'après des reproductions originales
 Cartes à 1, 2 et 3 M.
 au bureau d'initiative.

Vieux journaux à vendre

Pour Metz et les environs une **Compagnie d'Assurances en vie** (vie, accidents, responsabilité et incendie), cherche

employé supérieur pour le département
 avec bonnes références, pour l'administration et les acquisitions. Place stable à vie. Traitements fixes et commissions, et plus tard pension et rentes.

Adresser offres avec courte biographie sous chiffre 139-4 au bureau du journal.

A vendre

pour le 23 avril 1914 à Budange, à 1 km de la gare d'Endorf, une **FERME**
 avec vastes bâtiments et écuries, de 94 hectares, dont 15 1/2 hectares de prés. 139-2
 S'adr. au régisseur du château à Lombourg, poste Kedingen (Lorraine).

Commerce de la ville demande pour le 1^{er} Mars ou 1^{er} Avril crt.

Jeune homme

débrouillard et intelligent, libre du service militaire, pour visiter clientèle et faire les encaissements. Place stable et très bons appointements. Bonnes références exigées.

Adresser offres au bureau du journal sous n° 139-3.

Un jardinier

marié connaissant parfaitement les trois branches, muni de bons certificats demande

place dans maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal. 128-1

A louer

pour cause de décès **Magasin de Meubles et Quincaillerie**
 également propre à tout autre genre de commerce, avec logement, atelier de menuiserie, articles de chauffage, dans centre industriel de la Lorraine. S'adresser à M. N. Kintzinger, Liquidateur, à Thionville.

On demande une Bonne sérieuse

munie de bons certificats pour maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal. 138-3

Mariage

garçon fortuné, physique agréable, désire faire la connaissance de demoiselle ayant également fortune et bon caractère. Discretion assurée et demandée. Ecrire sous NBR. 139-1 au bureau du journal.

Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14, Metz

Couronnes scandinaves 10.000.000, — Mk. 11.250.000, —
OBLIGATIONS 4 1/2 0/0
 Série de 1914
 de la
Banque hypothécaire du royaume de Norvège
Institution d'Etat à Christiania

Coupons de Cour. 4000, — = Mk 4.500, —
 Coupons de Cour. 1000, — = Mk 1.125, —
 Coupons de Cour. 400, — = Mk 450, —
 Coupons semestriels aux 2 Janvier et 1^{er} Juillet.

Le remboursement des obligations aura lieu en 60 ans à partir de 1915. Le remboursement anticipé est exclu avant 1924.

Les Banques soussignées émettent ces obligations en souscription publique à leur siège social et dans leurs succursales et agences

le Lundi 12 Janvier 1914
 Le prix de souscription en Allemagne est de **97 1/4 0/0**

plus intérêts courus depuis le 1^{er} Janvier 1914.
 La libération des titres devra se faire du 21 Janvier au 28 Février 1914. Les montants de Cour. 5000, — et les montants inférieurs sont à libérer avant le 31 Janvier 1914.

L'admission des titres aux Bourses de Hambourg et Christiania sera demandée.
 Hambourg, Strasbourg et Christiania, Janvier 1914.

Vereinsbank in Hamburg
Société Générale Alsacienne de Banque
Christiania Bank og Kreditkasse

ORGUES D'ÉGLISES
DALSTEIN & HÆRPFER
 à BOULAY (Lorraine)
 MAISON FONDÉE EN 1803

Fourni des Orgues à Amsterdam, Paris, Mülheim, Bielefeld, Rossleben (Saxe) Lausanne, Hérouville (Egypte) et plus de 200 Orgues en Alsace-Lorraine. Maison classée parmi les premières du continent par les attestations de MM. Widor, Gigout, Bonnet de Paris, Rupp, Erb de Strasbourg.

Point d'article de Fabrique.
 Œuvres se distinguant par leur solidité et leur travail artistique.
 Application des systèmes de notre propre invention: système aérostatique tubulaire, d'une précision incomparable et d'une insensibilité absolue contre les influences de la température. Système electro-pneumatique.

Soufflerie électrique.
 dernier perfectionnement, travaillant très économiquement et absolument sans bruit. Fourni à Sainte-Chrétienne, Saint-Clément à Metz, etc.

Renseignements et Devis gratuits et sans engagement.
 CATALOGUE ET CERTIFICATS SUR DEMANDE 101-5

Colmaria
 Nouilles aux œufs et Aiguillettes (Eierstifte)
 de SCHEURER Frères, LOGELBACH (Alsace)
 Les meilleures pâtes aux œufs. Se trouvent dans toutes les bonnes épiceries. 101-6

PLOMBAGE

Nettoyage et pose de dents
Couronnes or et composition TRAVAUX A PONT

J.-F. CHRISTOPHE
 DENTISTE
 rue Sainte-Marie, 22.
METZ

A vendre

Lapins Russes
 donnant jolie fourrure et chair exquise, chez Th. GUILLOT, Sainte-Marie-aux-Chênes. 439-2

A louer

au centre de la ville. **petit logement**
 S'adresser au bureau du journal.

Bibliothèque religieuse

à vendre, bonnes conditions
TH. GUILLOT
 Sainte-Marie-aux-Chênes.

Pour faire honorer les poules

sans interruption, même par les plus grands froids d'hiver. Dépenses insignifiantes. Méthode certaine. Nombres attestations. Notice gratis et franco. Ecrire: Th. GUILLOT, aviculteur diplômé, Sainte-Marie-aux-Chênes.

Concert de musique de Chambre

organisé par **Messieurs Dewald et Sohns** avec le concours de **MM. Weber, Schmidt et Rausch**
 Vendredi 9 Janvier 1914, 8 h. du soir, à l'École de musique, rue des Trinitaires (Hôtel Saint-Livier.) 136-40
 (Œuvres de Beethoven (quatuor avec piano), Boccherini (sonate de cello), Bach (Concert pour deux violons).
Cartes numérotées 2.50 M — Deuxièmes places 1 M
 chez **SCHÉCK, marchand de Musique** rue de l'Esplanade et à la Caisse.

La Croix de Lourdes

Journal hebdomadaire, 6 pages.
 publié avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, donne tous détails sur le futur Congrès Eucharistique de 1914, guérisons miraculeuses, pèlerinages, controverses, etc., etc.
 Abonnement: 8 francs par an.

S'adresser: **Croix de Lourdes**, 30, rue Eugène-Ténot, Tarbes (Hautes-Pyrénées), France.

Cigares Belges

J.-B. KIEFFER-DEHAEN
12, rue des Clercs, au fond de la cour
 Entrée sous le porche